

CONSTANTIN ASSOCIES

**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 831 300 euros**

Siège social : 114 rue Marius AUFAN – 92300 Levallois-Perret

642 010 045 RCS Nanterre

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A
L'ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE

DU 7 JUILLET 2010

Le 7 juillet 2010 à 18 heures 15, les membres du Directoire se sont réunis au 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine, sur la convocation de leur Président.

Sont présents à la réunion

- Monsieur Jean-Paul SEGURET, Président
- Monsieur Laurent BLANCHARD, Directeur Général,
- Monsieur Tristan GUERLAIN, Directeur Général.

Est absent

Monsieur François-Xavier AMEYE, Directeur Général,

La majorité des membres du Directoire étant présents, le Directoire peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Jean-Paul SEGURET en sa qualité de Président du Directoire.

Messieurs Claude MITTELETTE et Jean-Pierre LE BRIS, représentant le Cabinet CFCE, Commissaires aux Comptes régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le Président rappelle que le Directoire est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant

Projet de changement du mode de gestion de la Société adoption de la gestion par un Conseil d'administration.

PROJET DE CHANGEMENT DE MODE DE GESTION DE LA SOCIETE :
ADOPTION DE LA GESTION PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président indique au Directoire qu'il paraît opportun de changer la mode de gestion de la Société afin d'adopter la gestion par un Conseil d'administration.

Puis, il expose les principales caractéristiques de ce mode de gestion ainsi que l'intérêt de son adoption par la Société.

Il précise que l'administration et la direction de la Société seraient régies par les dispositions des articles L 225-17 à L 225-56 du Code de commerce dont le contenu est porté à la connaissance des membres du Directoire.

Il serait proposé à l'assemblée générale extraordinaire d'adopter les nouveaux statuts de la Société dont le projet est remis aux membres du Directoire.

Cette assemblée générale serait appelée à procéder à la nomination de quatre membres du Conseil d'administration et à déterminer dans les statuts les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Le Directoire propose d'ores et déjà, sous réserve de l'approbation de ce mode de gestion par l'Assemblée Générale des Actionnaires, la nomination en qualité d'Administrateurs de la Société de

- Monsieur Amadou RAIMI, demeurant 118 avenue de Villiers – 75017 PARIS,
- Monsieur Jean-Pierre VERCAMER, demeurant 6 villa des Buttes Chaumont – 75019 PARIS,
- Monsieur Jean-Marc LUMET, demeurant 114 rue de Paris – 92190 MEUDON,
- Monsieur Alain PONS, demeurant 99 rue de Sèvres – 75006 PARIS.

Le Conseil réuni à l'issue de l'Assemblée Générale procéderait ensuite à la désignation de son Président et au choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale, à savoir, soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Président précise que ce nouveau mode de gestion prendrait effet à compter de la date de l'assemblée générale extraordinaire décidant de son adoption, ce qui entraînerait de plein droit la cessation des fonctions des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire. En revanche, les Commissaires aux comptes resteraient en fonction.

Puis le Président offre la parole aux membres du Directoire.

Après en avoir délibéré, le Directoire approuve à l'unanimité le projet d'adoption de la gestion de la Société par un Conseil d'Administration et décide de présenter ce projet au Conseil de Surveillance et de proposer à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le changement du mode de gestion de la Société.

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Directoire décide, à l'unanimité, de convoquer les Actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, le 28 juillet 2010, à 11 heures, au 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Changement du mode de gestion de la Société adoption du Conseil d'administration pour l'administration et la direction de la Société,
- Adoption des nouveaux statuts de la Société,
Nomination des administrateurs,
Pouvoir en vue des formalités,
Questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par chacun des membres du Directoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jequin', written in a cursive style.